

Saint Pons

COMMUNAUTÉS ASPREMONT - LEVENS - ST ANDRÉ DE LA ROCHE
TOURRETTE LEVENS - DURANUS - ST BLAISE



05/10/2025

POURQUOI INSCRIRE MON ENFANT AU CATÉCHISME ?

Comme chaque année, la paroisse propose le catéchisme aux enfants et l'aumônerie aux jeunes du collège...

Le catéchisme n'est pas une activité comme les autres. Il fait partie du cursus éducatif du jeune chrétien et aucune famille chrétienne ne peut faire l'impasse sur cet enseignement.

Si l'enfant a un agenda surchargé d'activités multiples, les parents ont le devoir de faire le tri mais ne peuvent pas supprimer le catéchisme car au baptême de l'enfant, ils se sont solennellement engagés à le catéchiser et nul besoin de dire l'importance d'être fidèle à sa parole donnée devant Dieu.

Priver un petit chrétien du catéchisme, c'est le priver d'un moyen privilégié de pouvoir grandir dans la Foi, évoquer les questions qu'il n'a pas l'occasion d'aborder ailleurs et surtout devenir un être complet et heureux. Il recevra une nourriture solide pour son âme, l'âme, une dimension de l'être humain parfois négligée... ! Les deux autres dimensions : le corps et l'esprit sont elles, généralement, l'objet de toutes les attentions des parents.

Le baptême a déposé dans l'âme des enfants la Foi surnaturelle comme un germe qui ne demande qu'à grandir. Le catéchisme est là pour cela : faire croître et développer la Foi des enfants, dans le respect de la liberté des enfants de Dieu, afin que cette Foi se consolide et se renforce. L'enfant découvre comment on devient disciple de Jésus et comment on adopte ce style de vie chrétien, caractérisé par des valeurs humaines fortes et un sens de Dieu dans la prière et les célébrations.

Étonnamment, certains parents ne veulent pas inscrire au catéchisme leur enfant dans l'idée fallacieuse que ce dernier puisse avoir la liberté de choisir sa religion. Cela ne leur viendrait pourtant jamais à l'idée de ne pas l'initier à un instrument de musique ou à un sport en espérant que l'enfant décide de s'y mettre tout seul à l'adolescence ou à l'âge adulte. Et puis, veut-on vraiment qu'un enfant choisisse lui-même sa religion quitte à ce qu'il s'égaré dans des croyances ou des systèmes de pensée erronés ? N'a-t-il pas droit à la Vérité ?

Le foot et le piano favorisent également l'épanouissement de l'enfant ; ce sont de bonnes activités, mais elles restent, somme toute, peu utiles pour gagner le Ciel. Mieux connaître et mieux aimer Jésus est non seulement nécessaire mais peut se révéler une source de joie pour l'enfant dont on ne peut le priver. Quelle magnifique perspective pour un enfant de partager la foi avec les autres, de préparer les sacrements : communion, confirmation, d'apprendre à prier et à vivre la messe dominicale...

Aux parents de prendre leurs responsabilités en toute conscience et liberté et d'honorer les promesses qu'ils ont faites le jour du baptême. Les parents restent les premiers éducateurs de la foi des enfants en s'appuyant sur les moyens que leur donne l'Eglise...

(Voir ci-contre les moyens offerts par la paroisse.)

POUR LA CATÉCHÈSE DES ENFANTS À LA PAROISSE.

Quels moyens offerts aux familles ?

POUR LES ENFANTS EN PRIMAIRE:

- **Eveil à la foi pour les CP CE1 1 fois/mois:**
2 créneaux et 2 lieux proposés:
 - samedi 10h30 à 12h à St André
 - Dimanche 9h30 à 11h à Levens
- **Catéchisme du CE2 au CM2 2 fois par mois:**
4 créneaux horaires et 4 lieux:
 - Mercredi 16h30 à 18h à Tourrette
 - Samedi 16h à 17h30 à Aspremont
 - Samedi 16h30 à 18h à St André
 - Dimanche 9h30 à 11h à Levens

POUR LES JEUNES DU COLLÈGE:

Le vendredi soir 1 fois /mois de 17h30 à 20h à Tourrette.

La profession de foi est proposée après deux ans d'aumônerie (en général en fin de 5^{ème})

Pour la préparation aux sacrements:

Baptême, Confession, Première Communion

un parcours complémentaire est proposé aux familles qui en font la demande. (Jusqu'en 3^o)

Le sacrement de confirmation est proposé au terme de 4 années d'aumônerie (en 3^o)



NOUS VIVONS UNE ANNÉE JUBILAIRE DE LA MISÉRICORDE

La miséricorde divine.

On pourrait définir cette vertu dans ce qui porte à avoir compassion des misères d'autrui, et à les soulager. Dans l'Eglise, on parle des **œuvres de miséricorde**. Pratiquer les œuvres de miséricorde consiste à poser des actes selon le cœur de Jésus un cœur qui aime envers et contre tout. La miséricorde de Dieu exprime la bonté par laquelle Dieu fait grâce aux hommes, aux pécheurs. Cela se révèle surtout dans le mystère de mort et de la résurrection du Christ. Sur la croix le Christ pardonne jusqu'au bout. Il attend tout de son père malgré le silence apparent. Il s'abandonne entre ses mains pour accueillir la vie qui ne finit pas.

Comme le disait Sainte Thérèse de l'Enfant Jésus : « **Il (Dieu) n'est qu'amour et miséricorde** ».

La miséricorde est révélatrice du soin dont le Père entoure ses enfants : Dieu écoute avec attention ce qui monte du cœur de l'homme ce qui provoque en Lui une attention quasi-maternelle. L'homme peut alors accepter de voir la misère, la pauvreté, l'étroitesse de sa vie. Face à nos difficultés à aimer et à pardonner, Dieu lui-même vient combler nos manques et restaurer notre humanité pour nous orienter vers une vie plus donnée.

Extraits de la Bulle d'Indiction de l'année jubilaire : « La miséricorde, c'est l'acte ultime et suprême par lequel Dieu vient à notre rencontre. La miséricorde, c'est la loi fondamentale qui habite le cœur de chacun lorsqu'il jette un regard sincère sur le frère qu'il rencontre sur le chemin de la vie. La miséricorde, c'est le chemin qui unit Dieu et l'homme, pour qu'il ouvre son cœur à l'espérance d'être aimé pour toujours malgré les limites de notre péché. » Pape François

La miséricorde divine, c'est la compassion du père qui aime tous ses enfants et qui souhaite partager pour toutes les formes de souffrances ; c'est la patience bienveillante devant la lenteur de la conversion ; c'est le pardon généreux envers qui se reprend ; c'est le cœur qui s'ouvre devant la misère du prochain. La miséricorde révèle l'être intime de Dieu, son cœur de Père, sa bienveillance envers les hommes et le monde, son attribut ultime, l'expression la plus haute de sa justice. Pour venir à mon secours et m'apporter la véritable délivrance Dieu se laisse saisir aux entrailles par ma détresse. Il m'exprime, ainsi, son amour inconditionnel.

Le parcours jubilaire à Laghet

La sanctuaire vous propose de vivre la démarche jubilaire comme une suite de grands et petits pas. Notre route sera illustrée par le tableau : « Les premiers pas » de Vincent van Gogh.

On y voit un enfant, encore soutenu par sa mère, tendre plein de joie les bras vers son père qui l'attend bras ouverts. Voici notre vie chrétienne tout entière illustrée par cette image qui éclaire l'essentiel de ce que signifie vivre dans l'espérance.

Trois grands pas jalonnent le chemin avec un témoin

- **LA FOI**, celle de notre baptême, marquée par le signe de Croix. En récitant le Credo, nous renouvelons notre Foi en communion avec tous nos frères baptisés.

- **LA CHARITÉ**, puisée dans le Cœur Sacré de Jésus. Nous vous invitons à recevoir un des huit signes d'espérance donnés par la pape François en cette année jubilaire et illustrés par un ex-voto de Laghet.

- **L'ESPÉRANCE**, auprès de Marie, Mère de l'espérance. Vous pouvez écrire votre intention de prière et la déposer dans l'urne de la chapelle au terme de votre parcours.

Et des petits pas vous guident entre chacune de ces grandes étapes, le long d'une allée du cloître :

- Un pas vers le Père, qui nous attire à lui et nous attend
- Un pas à risquer même si nous tombons, même si nous traversons une vallée sombre ou une mer agitée
- Un pas pour coopérer à l'œuvre de Dieu
- Un pas pour renouveler notre espérance en nous-même et dans les autres.

Vous pouvez achever ce parcours à la chapelle en récitant la prière de Notre Dame de Laghet.

Alors, en route !

LES 7 ŒUVRES DE MISÉRICORDE CORPORELLE :

- Donner à manger aux affamés
- Donner à boire à ceux qui ont soif
- Vêtir ceux qui sont nus
- Accueillir les pèlerins
- Assister les malades
- Visiter les prisonniers
- Ensevelir les morts.

(Le pape François a ajouté à cette liste « Prendre soin de la création »)

LES 7 ŒUVRES DE MISÉRICORDE SPIRITUELLE :

- Conseiller ceux qui sont dans le doute
- Enseigner les ignorants
- Avertir les pécheurs
- Consoler les affligés
- Pardonner les offenses
- Supporter patiemment les personnes ennuyeuses
- Prier Dieu pour les vivants et pour les morts.

Côté spiritualité

"Il n'y a rien qui offense tant le Bon Dieu que de désespérer de sa miséricorde."

St Curé d'Ars

Côté culture:

"Un homme couvert de crimes est toujours intéressant ! C'est une cible pour la Miséricorde." Léon Bloy



Agenda paroissial du 06 octobre au 12 octobre 2025

Mar 07/09 <i>Notre Dame du Rosaire</i>	18h30 - 19h30 Levens Oasis de prière... (cha Blanche)	Rendez-vous de prière paroissiale
Mer 08/10	Pas de messe à St André	KT à Tourrette 16h30 - 18h
Jeu 09/10	18h Messe à Aspremont	
Ven 10/10	18h Messe à Tourrette	17h30 rentrée de l'aumônerie
Sam 11/10	11h Baptême Tourrette 18h Messe à Ste Claire	Cap Montagne pour les jeunes de l'aumônerie KT à St André 16h30 - 18h KT à Aspremont 16h - 17h30
Dim 12/10 <i>28° Dim Ord.</i>	9h30 Messe St André 11h ADAP Tourrette 11h Messe Levens	KT Levens 9h30 - 11h
À NOTER	vendredi 17/10 à 20h30 à Tourrette catéchisme pour les adultes	
DANS	Dimanche 19 de 9h30 à 11h à Levens Retransmission en direct par vidéo de la messe de consécration de l'église du Sacré Coeur à Madagascar avec le P. Marc	
L'AGENDA		

CARNET PAROISSIAL

Nos joies et nos peines

Apolline Demonte Urruty
a reçu les grâces du baptême.
Deo gratias !

Louise LANTERI a reçu les honneurs des funérailles chrétiennes. Requiescat in pace



Du 4 au 12 octobre à Nice

Tous les détails sur ce festival sur le web:
festival1000raisonsdecroire.com

Rencontres, expositions, conférences...

• Deux localisations:

- Centre des congrès OcéaNice du 04 au 06/10
- CUM du 07 au 11/10

• Entre autres propositions:

- concert de louange samedi 4 à 20h à ND du Port
- concert spécial Marie le 06/10 à 20h à ND de l'Assomption
- concert Natasha St-Pier le 08/10 20h à ND du Port

...Et bien d'autre propositions...

allez voir sur internet

Une École des Témoins à la paroisse Saint Pons.

POURQUOI ? 1 Approfondir sa foi - 2 Relire son histoire - 3 Apprendre à témoigner
Vivre une expérience personnelle et communautaire nourrie par la prière, la vie fraternelle et le partage de la parole de Dieu. Recevoir une formation biblique, théologique et pastorale.

POUR QUI ? Toute personne désireuse de découvrir sa vocation de baptisé.
Toute personne en cheminement spirituel, ou récemment convertie, jeunes baptisés.

FORMAT ? Entre novembre et février: 9 rencontres en paroisse de 2h15
1 rencontre diocésaine qui rassemble toutes les écoles + envoi en mission par l'évêque à la messe chrismale.

ORIGINALITÉ DE LA PROPOSITION Ce n'est pas un enseignement comme celui qui est proposé chaque mois le vendredi soir où l'on reçoit une formation assurée par le curé. C'est d'abord un partage fraternel de ce que l'on a reçu de Jésus-Christ ... C'est un parcours qui sera productif si chacun participe en vérité dans un climat de prière et de bienveillance. C'est un parcours où des laïcs prennent la parole au même titre que les prêtres. Les fruits sont tout d'abord pour les participants qui grandissent dans la compréhension de ce qu'est leur baptême et aussi pour la communauté paroissiale qui se trouve renforcée.

RESSOURCES Le service diocésain des formations permanentes fournit les supports: livret animateur, livret participant. Il propose 2 temps de formation: pour le noyau et les responsables de petites groupes. Il accompagne l'école tout au long du parcours.

S'INSCRIRE Contact: Père François au 04 97 14 86 39 ou Alain Haussaire 06 21 90 05 38 - 24 places de participants.

INFORMATIONS Horaires et services

Consulter la page 3,
agenda de la semaine pour
horaires, célébrations et réunions

ACCUEIL Secrétariat Central (Sacrements, Informations)

SECRETARIAT CENTRAL	15, rue du général Joseph Tordo 06690 Tourrette-Levens du lun. au ven. de 9h à 12h	Tel: 04 97 14 86 39 En cas d'urgence: 07 61 16 76 87
MESSES ET OFFICES DE SEMAINE - RÉFÉRENTS « VEILLEURS » PAR COMMUNAUTÉ		
ASPREMONT	Église St-Jacques, Chapelle St-Claude, Sanctuaire N.D des Salettes Le jeudi à 17h30 Chapelet - Adoration - 18h Messe	"Veilleur" Françoise DE LESTANG tél: 06 22 12 87 39
LEVENS	Église St-Antonin, chap. Noire, chap. Blanche, chap. Ste Claire, chap. Ste-Pétronille, chap. St-Michel, chap. St-Antoine de Padoue. Le mardi 18h30. Prière paroissiale: Oasis spirituelle 18h30 à 19h Adoration et 19h prière des Vêpres à la chapelle Blanche Le Vendredi - Chapelle Noire à 17h30: Chapelet - Adoration - Messe à 18h	"Veilleur" Monika AUGIER tél: 06 27 14 66 56
DURANUS	Église ND de l'Assomption, Chapelle Saint-Michel	"Veilleur" Monika AUGIER tél: 06 27 14 66 56
ST ANDRÉ DE LA ROCHE	Église St-André et Chapelle Ste-Claire Le mercredi - Messe 18h Accueil église St André Tél: 04 93 54 71 26	"Veilleur" Claude BOSETTI tél : 06 62 69 50 06
SAINT BLAISE	Église Saint Blaise Le samedi Messe à 18h (voir en page 3 agenda)	"Veilleur" Catherine GHIRLANDA tél : 06 11 50 53 01
TOURRETTE LEVENS	Église Notre Dame de l'Assomption, chapelle du Caire, chapelle Saint Antoine Le Vendredi à 17h Chapelet - Messe à 17h30	"Veilleur" Stéphanie BAILET Tél : 06 11 91 42 80

DEMANDES DE BAPTEME ET MARIAGE

1/ **Baptême**: Faire la demande 3 mois au moins avant la date envisagée. Le premier R.V sera pris avec le curé qui accueillera la demande et fixera date et modalités de la célébration. La préparation comprend deux réunions fixées en fonction de la date du baptême. Une 1ère rencontre avec l'équipe baptême (échange), une 2^{de} avec un prêtre ou un diacre (catéchèse). La 3^{eme} et dernière étape est la mise au point de la célébration avec le célébrant.

2/ **Mariage**: Faire la demande un an avant la date envisagée. Le 1^{er} R.V sera pris avec le curé pour accueillir la demande et fixer la date de la célébration et organiser la préparation. Cette préparation est assurée en doyenné.

CATECHISME ET AUMÔNERIE

Catéchisme: 1^{er} contact: avec le secrétariat pour info et inscription
Aumônerie: collèges: contact Isabelle HESSE tél : 06 77 05 18 61

FUNERAILLES

Le premier interlocuteur des familles c'est la société de Pompes funèbres qui fixe avec la famille et la paroisse la date des obsèques.

DEMANDE DE MESSE

À faire dans les accueils des églises ou au secrétariat central.

POUR SOUTENIR LA PAROISSE DANS SA MISSION, DONNEZ AU DENIER :

Scannez le QR Code grâce à l'appareil photo de votre téléphone



ACTES CANONIQUES

Les demandes de certificat de baptême, mariage, communion seront adressées au secrétariat. C'est le curé qui délivre ces documents. Idem pour les autorisations de célébrations à l'extérieur de la paroisse.

RENCONTRER LES PRÊTRES ET LE DIACRE DE LA PAROISSE POUR UN ENTRETIEN SPIRITUEL OU LE SACREMENT DU PARDON

Le Père François reçoit sur rendez-vous. - Le Père Marc reçoit sur rendez-vous.

CURÉ: P. François BANVILLET
07 61 16 76 87
franb06@orange.fr

VICAIRE: P. Marc TONGALAHY
07 53 55 07 61
marctongalahy48@gmail.com

DIACRE: Jean-Marie PANIZZI
06 38 24 17 99
jeanmariepanizzi@gmail.com

E.mail:
stpons@nice.catholique.fr

Tel secrétariat central:
04 97 14 86 39

Site internet:
<https://paroissesaintpons.e-monsite.com>